



14/10/20



→ Votre attestation de droits à l'Assurance Maladie à présenter aux professionnels de santé

Page 2/2

**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Bouches-du-Rhône

Mon numéro : 2 63 02 13 055 231 45
Mon nom ou celui de mon ayant droit :
CALASSI Evelynne

Mon attestation de droits à l'Assurance Maladie

Valable du 13/09/2025 au 12/09/2026 sous réserve de changement dans la situation de l'assuré

Organisme de rattachement sécurité sociale	Code gestion	N° de sécurité sociale de l'assuré (à utiliser pour tous les bénéficiaires ci-dessous)	Modulation du ticket modérateur
01 131 0403	11	2 63 02 13 055 231 45	
Bénéficiaire(s) nom de famille suivi d'un éventuel nom d'usage		N° de sécurité sociale du bénéficiaire (pour information)	Né(e) le / rang
CALASSI Evelynne TERENTI a déclaré un médecin traitant		2 63 02 13 055 231 45	07/02/1963 1

Toute attestation de droits antérieure est à détruire.

Conformément au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 et à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant auprès du Directeur de votre organisme d'assurance maladie ou de son Délégué à la Protection des Données. En cas de difficultés dans l'application de ces droits, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Commission nationale Informatique et Libertés.
La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (articles 441-1, et suivants du Code Pénal). En outre, la falsification ou l'établissement de faux documents, ainsi que l'utilisation de tels documents sont passibles d'une pénalité financière au titre des articles L.114-17-1 du Code de la Sécurité sociale.

